# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

Demande afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des investissements dans le but d'accroître la capacité de livraison de gaz naturel à un client existant sur les chemins de la Rive et du Quai, ainsi qu'à desservir de nouveaux clients sur le chemin du Quai dans le secteur de Masson, à Gatineau (« Projet Chemins de la Rive/du Quai ») (Dossier R-4055-2018)

## Objet de la demande

Gazifère Inc. (**Gazifère**) a déposé le 20 juillet 2018 une demande d'autorisation à l'égard d'un projet d'investissement relatif à l'extension de son réseau gazier. Un premier projet de raccordement d'un producteur de cannabis médical a été réalisé en 2017 dont les coûts étaient inférieurs au seuil de 450 000 \$. Depuis, une forte hausse du volume demandé de ce client de même que l'ajout d'un client commercial, de nouveaux et potentiels clients résidentiels ont entraîné une révision du projet et des coûts.

Le coût global du projet s'élève à 1 548 420 \$.

La demande est soumise en vertu des articles 31, al. 1 (5°) et 73, al. 1 (1°) et (2°) de la Loi sur la Régie de l'énergie (la Loi), et de l'article 1 (1) du Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie. La demande ainsi que les documents afférents et la Loi sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à ses bureaux.

### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires écrits à la Régie et à Gazifère, au plus tard le 9 août 2018 à 12 h. Gazifère pourra répondre à ces commentaires au plus tard le 16 août 2018 à 12 h. Le dossier sera alors pris en délibéré.

Les commentaires écrits doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

#### Le Secrétaire

Régie de l'énergie 800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel: greffe@regie-energie.qc.ca

